

Débites de tabac : obtenir une aide financière à la transformation

- Fiche rédigée par **l'équipe éditoriale de WebLex**
- Dernière vérification de la fiche : 02/05/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 02/05/2019

Une nouvelle aide financière à destination des débiteurs de tabac a vu le jour en 2018 : elle doit leur permettre de se transformer en commerce de proximité multi-services/produits. Que faut-il faire pour l'obtenir ?

Aide financière à la transformation : pour qui, pour quoi ?

Une nouvelle aide financière ? Le Gouvernement a créé une nouvelle aide financière à la transformation des débiteurs de tabac. Elle remplace l'aide à la modernisation qui avait été créée en 2017 et qui devait initialement prendre fin en 2021.

A quoi sert-elle ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Aide financière à la transformation : quel montant ?

Quel est le montant de l'aide ? L'aide représente 30 % du plafond total des dépenses hors taxes engagées par un débiteur pour la transformation de son débit. Elle est portée à 40 % pour les bénéficiaires du complément de remise au titre de l'année précédant la demande.

Un montant plafonné...

{ABONNEZ-VOUS}